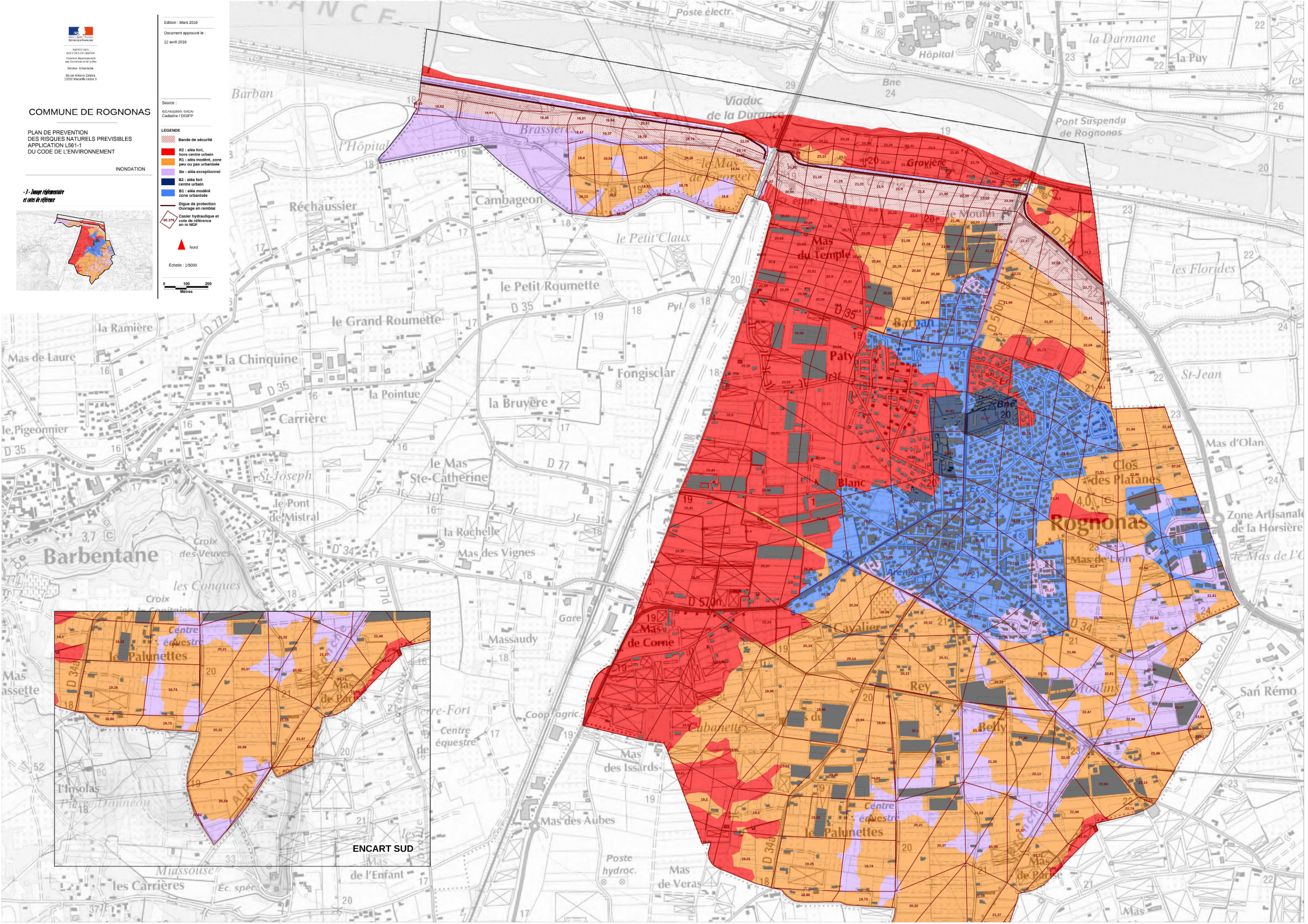
Edition : Mars 2016
Document approuvé le :
12 avril 2016
Source :
©CAN1000® ©IGN
Cadastre / DGIFP
LEGENDE
Bande de sécurité
R2 : aléa fort, hors centre urbain
R1 : aléa modéré, zone peu ou pas urbanisée
Be : aléa exceptionnel
B2 : aléa fort centre urbain
B1 : aléa modéré zone urbanisée
Digue de protection Ouvrage en remblai
90.375
Casier hydraulique et cote de référence en m NGF
Nord
Échelle : 1/5000
0 100 200
Mètres
COMMUNE DE ROGNONAS
PLAN DE PREVENTION
DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES
APPLICATION L561-1
DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT
INONDATION
-3- Zonage réglementaire
et cotes de référence
ENCART SUD
Poste électr.
Hôpital
la Darmane
la Puy
Viaduc de la Durance
Pont Suspendu de Rognonas
Barban
Brasserie
l'Hôpital
Gravière
Réchaussier
Cambageon
le Petit Claux
Mas du Temple
les Florides
le Petit Roumette
le Grand Roumette
la Ramière
Mas de Laure
la Chinquine
la Pointue
la Bruyère
Fongisclar
Carrière
le Pigeonnier
St-Joseph
le Pont de Mistral
le Mas Ste-Catherine
la Rochelle
Mas des Vignes
Barbentane
Croix des Veuves
les Conques
Gare
Massaudy
Mas de Corne
Cavalier
Rey
Cubanettes
Belly
Centre équestre
les Palunettes
Mas de Parte
Mas des Issards
Mas des Aubes
Mas de l'Enfant
Miassouse
les Carrières
Poste hydroc.
Mas de Veras
Mas d'Olan
St-Jean
Clos des Platanes
Rognonas
Mas de Lion
Zone Artisanale de la Horsière
San Rémo
Moulins
Paty
Blanc
Bne